



## PROCÈS-VERBAL DE SÉLECTION DES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET AGRI-JEUNES CLIMAT BASSIN DU CONGO

### I CADRE ET INFORMATIONS GÉNÉRALES DE LA SÉANCE

Date de la séance	Mardi 24 juin 2026
Lieu	Salle de réunion du GADD — Dschang, Cameroun
Heure d'ouverture	09 h 30
Heure de clôture	17 h 30
Objet de la séance	Sélection finale des 30 jeunes bénéficiaires du projet AGRI-JEUNES CLIMAT BASSIN DU CONGO (Mois 1 — Étape 1)
Référence des TDR	TDR_Sélection_Jeunes_GADD_OIF du 24 juin 2026
Dossiers reçus et évalués	64 dossiers reçus sur appel à candidatures (clôturé le 19 juin 2026 dont 36 dossiers physiques et 28 dossiers numériques) avec 18 rejetés pour inconformité
Dossiers retenus pour la sélection	46 dossiers (après vérification de l'éligibilité formelle)

### II LISTE DE PRÉSENCE DES MEMBRES DU JURY

Le jury de sélection était constitué de quatre (4) membres ayant une expertise avérée dans les différents secteurs d'activités pris en compte par le projet, garantissant ainsi la diversité des regards et la légitimité du processus.

Juré	Structure	Nom & Fonction	Rôle dans le jury
Jury 1	GADD	TADJIOTIO NGOUGNI Georges <i>Coordonnateur du GADD</i>	Président du jury — animer la séance, coordonner les délibérations
Jury 2	GADD	TEBONSSO NANTIA Valerry <i>Expert en gestion des</i>	Expert technique — évaluer la pertinence et la viabilité agronomique

		<i>connaissances en agroécologie</i>	
<b>Jury 3</b>	GADD/OIF	DEMGNE SIMO Hélyette Marina <i>Correspondante OIF</i>	Valider l'alignement avec les critères OIF
<b>Jury 4</b>	Universitaire	ANOUEM NGOFACK Maïvine <i>Experte en Agroécologie et des questions climatiques</i>	Expert académique — évaluer l'innovation et le potentiel de recherche

Absences éventuelles et motifs : Aucune relevée

### III OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance a été ouverte à 9h30 par M. TADJOTIO NGOUGNI Georges, Président du jury, qui a rappelé aux membres :

- L'objet de la séance : sélectionner de manière transparente et équitable les trente (30) jeunes bénéficiaires du projet AGRI-JEUNES CLIMAT BASSIN DU CONGO, financé par l'OIF/REPAC et mis en œuvre par le GADD
- Les critères d'éligibilité préalables (âge 18-35 ans, résidence dans la Menoua ou le Moungo, dossier complet)
- La grille d'évaluation officielle : dix (10) critères pondérés pour un total de 100 points, avec un seuil de sélection fixé à 70/100
- Les règles déontologiques : indépendance, confidentialité, obligation de déclarer tout conflit d'intérêts
- L'impératif de parité de genre : au moins 50 % de femmes (soit  $\geq 15$  femmes) parmi les 30 bénéficiaires retenus

#### Déclaration des conflits d'intérêts

Le Président a invité chaque membre du jury à déclarer tout lien avec les candidats présélectionnés.

*Conflits d'intérêts déclarés : Aucun*

### IV DÉROULÉ DE LA SÉANCE D'ÉVALUATION

#### 4.1 Méthode d'évaluation appliquée

L'évaluation des dossiers s'est déroulée selon la méthodologie suivante :

- Phase individuelle (09h30–13h00) : chaque membre du jury a évalué individuellement l'ensemble des dossiers présélectionnés en utilisant la grille d'évaluation officielle, pour chacun des dix critères donnant une note pondérée sur 100 points.



- Phase collective (14h00–17h30) : les notes individuelles ont été compilées dans l'outil officiel Excel de Compilation Jury. La moyenne des quatre jurés a été calculée automatiquement pour chaque candidat. Les cas limites (notes entre 60 et 69 sur 100) ont fait l'objet d'une délibération collégiale.
- Contrôle de la parité genre : avant la validation finale, le jury a vérifié la répartition femmes/hommes parmi les candidats retenus .

#### 4.2 Résultats de l'évaluation

Nombre total de dossiers évalués	46 dont 22 dossiers féminines
Candidats retenues (éligibles)	30 (dont 15 femmes et 15 hommes)
Candidats en liste d'attente	10 (dont 04 femmes et 06 hommes)
Candidats non retenus	06 (dont 04 femmes et 02 hommes)
Score moyen général	66.95 / 100
Score le plus élevé	88 / 100 -Candidat : <b>MIGKEUE Landri Levis</b>
Score le plus bas (parmi les retenus)	62.75 / 100 -Candidat(e) : <b>EKANDJOUR NANFACK Celimes</b>

#### V LISTE OFFICIELLE DES 30 BÉNÉFICIAIRES RETENUS

Le jury a retenu les trente (30) candidats suivants, classés par ordre de mérite (score moyen décroissant) :

Rang	Nom & Prénom	Sexe	Région / Localité	Projet	Score /100
1	MIGKEUE Landri Levis	Masculin	Menoua	Elevage des lapins	88,00
2	NGUEFACK Emma Michelle	Féminin	Menoua	Transformation et commercialisation des produits frais en produits secs	87,25
3	SOLEFACK ZEBAZE Jean Thierry	Masculin	Menoua	Greffage des plants	84,75
4	FON Louisa AYENNYUYGHA	Féminin	Menoua	Production de banane et de compost	84,00
5	KENKO Aimee Agathe	Féminin	Menoua	Elevage de porc	82,75
6	GOMMOU FOEKO Stéphanie	Féminin	Menoua	Production transformation et	82,75

Rang	Nom & Prénom	Sexe	Région / Localité	Projet	Score /100
				commercialisation des produits bio	
7	DJUIKEM Lauriane	DIFFO Féminin	Menoua	Elevage des hannetons	81,25
8	KAMDEM Gabriel	SIMO Masculin	Menoua	Elevage villageoise volaille	80,75
9	JEMIMA DEDE OTU	Féminin	Moungo	Transformation Ndole séché	80,75
10	MATEDJEU Roseline	Daliane Féminin	Menoua	Culture du piment et du plantain biologique	78,50
11	DAMDJA Ivan Yann	NZOUAKEU Masculin	Menoua	Fabrication des bio intrants	78,50
12	TCHAMBA Benjamin Joel	DJEUNOU Masculin	Menoua	Ben Tch Ecofarm	78,25
13	ENYEGUE Audrey	Marie Féminin	Menoua	Greenpulse	77,00
14	TSAKENG Milly Pawel	KEMDA Féminin	Menoua	Transformation du piment	75,50
15	KANA Jeospin	Masculin	Menoua	Aquaculture durable	74,75
16	TEPONGMO DJAMBONG Antoine	Masculin	Menoua	Production des poulets et morelle noire	74,25
17	DJOUDA Rodrigue Joel	Masculin	Moungo	Elevage de porc	74,00
18	NGUIDJOL Kevin	Jacques Masculin	Menoua	Production et transformation de l'ortie	73,50
19	MAKAMLEU Niclanche Stella	Féminin	Menoua	Culture du maïs	72,75
20	ATSAFACK Leslie Joyce	Féminin	Menoua	Commercialisation des produits bio	71,75
21	MASSAHA NDONGMO GREENE	Féminin	Menoua	Production de poussins de 21 jours et poulets de chairs	71,00
22	DONGMO Junior	KENFACK Masculin	Menoua	Production du poivron	70,50

Rang	Nom & Prénom	Sexe	Région / Localité	Projet	Score /100
23	MAFOKENG Aline	Féminin	Menoua	Production des plants d'avocats greffes	69,75
24	SOPTAGOU Paul Chirac	Masculin	Menoua	Elevage des porcs à Santchou	68,75
25	MEDJIWA KAMGA Simoni	Féminin	Menoua	Production et commercialisation du fruit de la passion	68,00
26	ANOUEM DONFACK Melissa	Féminin	Menoua	Production et commercialisation de la carotte	67,50
27	KUETE NOUMBO Wilson	Masculin	Menoua	Unité de production porcine	66,50
28	KOUDJO NIANI Sylvain	Masculin	Moungo	Élevage des porcs	65,00
29	SILIENOU KUEFFOUET	Masculin	Menoua	Production de poussin villageois	63,75
30	MBAHA Steve Lionel	Masculin	Moungo	Production des ananas	62,75

Vérification parité de genre	Femmes sélectionnées	Hommes sélectionnés
Objectif OIF : au moins 15 femmes (50 %)	15 / 30	15 / 30
Conformité à l'objectif de genre	<input checked="" type="checkbox"/> OUI — Objectif atteint <input type="checkbox"/> NON — Voir observations section VII	

## VI LISTE D'ATTENTE

Les candidats suivants , sont inscrits sur liste d'attente. Ils pourront être mobilisés en cas de désistement d'un bénéficiaire retenu, dans l'ordre du classement ci-dessous :

Rang	Nom & Prénom	Sexe	Région / Localité	Filière	Score /100
1	SOBKIN Jerrin MIGOUE	Masculin	Moungo	Production et commercialisation des produits Agroécologique	60,25
2	KOUGOUE Jacques Rene FOKAM	Masculin	Moungo	Transformation des résidus	59,00
3	ABAMOT Pierrette FOLEKE	Feminin	Menoua	Production du cacao et du café	58,50
4	NGOUNE Emmanou Briol	Masculin	Menoua	Elevage des canards et porcs	57,00
5	SOH KENGNE Ivanna Prisca	Feminin	Menoua	Elevage de porc	56,50
6	FONKENG Anaelle TAZOO	Feminin	Moungo	Production du cacao et du café	56,00
7	NWUBUP Flevious Kajon	Masculin	Menoua	Production de poulets de chairs	55,25
8	ATSAGOU Herman Josie	Masculin	Menoua	Agriculture	53,50
9	NYMCHOU NYANG Dyland	Masculin	Menoua	Elevage et commercialisation des poulets de chairs	53,00
10	YIMNAI NONGMO Visnelda	Feminin	Moungo	Production du manioc	53,00

## VII OBSERVATIONS ET DÉCISIONS DU JURY

### 7.1 Observations générales sur les dossiers

Les radios locales et les services sectoriels et déconcentrés de l'Etat ont joué un rôle très important dans la sensibilisation et la mobilisation.

Après examen des dossiers de candidature, certains dossiers ont été non sélectionnés pour les raisons suivantes :

- Dossiers incomplets
- Sites inaccessibles
- Projets non viables

### 7.2 Mesures prises en lien avec les conflits d'intérêts déclarés

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

## VIII RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury formule les recommandations suivantes à l'attention de l'équipe de coordination du projet :

- Visiter les sites de mise en œuvre des projets sélectionnés avant le démarrage des activités pour un diagnostic rapide de l'état des lieux et des besoins
- Tenir compte du niveau d'alphabétisation des bénéficiaires lors des formations
- Tenir compte du niveau d'avancement de l'activité dans la préparation de l'accompagnement

## IX PROCHAINES ÉTAPES CONVENUES

N°	Action	Responsable	Délai
1	Transmission du PV, des listes et des grilles d'évaluation à l'OIF / REPAC	Coordonnateur GADD	26 juin
2	Communication des résultats aux candidats par SMS et affichage à la salle du GADD	Coordonnateur GADD	29 Juin
3	Information des candidats en liste d'attente et des candidats non retenus	Coordonnateur GADD	29 Juin
4	Convocation des 30 bénéficiaires retenus pour la séance d'intégration et de signature de la lettre d'engagement	Coordonnateur GADD	30 Juin
5	Démarrage des formations techniques et entrepreneuriales (Mois 2 du projet)	Agronome + Expert	01 Juillet

X

**CLÔTURE DE LA SÉANCE ET SIGNATURES**

La séance a été clôturée à 17 h 30 par le Président du jury, après lecture et adoption du présent procès-verbal par l'ensemble des membres.

Le Président a remercié les membres du jury pour leur implication, leur rigueur et leur respect des principes déontologiques tout au long de la journée.

Les membres du jury ont été informés que le présent procès-verbal, accompagné du tableau de compilation, sera transmis à l'OIF / REPAC dans un délai de deux (2) jours ouvrables.

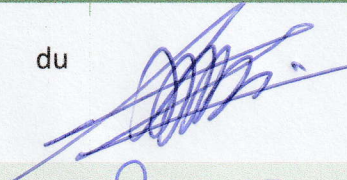
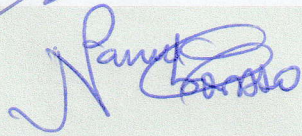
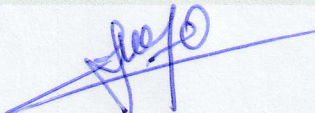
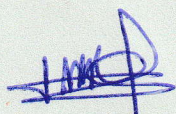
**Adoption du présent procès-verbal**

Le présent procès-verbal a été adopté par le jury le 24 juin 2026.

**Résultat du vote :**Adopté à l'unanimité Adopté avec réserves Non adopté 

*Réserves éventuelles : Aucune pour le cas échéant*

**SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY**

N°	Nom & Prénom	Structure / Qualité	Fonction dans le jury	Signature
1	TADJIOTIO NGOUGNI Georges	Coordonnateur du GADD	Président du jury	
2	TEBONSSO NANTIA Valerry	Expert en gestion des connaissances en agroécologie_GADD	Membre	
3	DEMGNE SIMO Hélyette Marina	Correspondante OIF/GADD	Membre	
4	ANOUEM NGOFACK Maïvine	Experte en Agroécologie et des questions climatiques / Université de Dschang	Membre	

Ce procès-verbal constitue le document officiel attestant de la régularité et de la transparence du processus de sélection des 30 bénéficiaires du projet AGRI-JEUNES CLIMAT BASSIN DU CONGO.

Il sera archivé par le GADD et transmis à l'OIF / REPAC dans un délai de deux (2) jours ouvrables

Fait à Dschang, le 24 juin 2026

